

Conditions de participation au concours « Créations OverBlogueurs »

La société OverBlog SAS, située au 1 avenue Jean Rieux 31500 Toulouse France, organise un concours gratuit et sans obligation d'achat du 28 mars au 28 avril 2014 inclus.

Conditions requises

1. Le concours « Créations OverBlogueurs » est ouvert à toute personne âgée de 18 ans au moins, résidant en France, gratuitement et sans obligation d'achat.
2. Sont exclus de ce concours les employés d'OverBlog chacun de ses agents et leurs employés ainsi que toute personne participant à son organisation.

Modalités de participation

3. Pour participer au concours, vous devez envoyer sur concours@overblog.com vos participations avant le 28 avril 2014 (à 23h59, heure de Paris, France).
4. Vous devez produire un blog avec un thème original, créatif, démontrant votre maîtrise technique du code HTML, CSS et Javascript, qui respecte les instructions d'OverBlog, en utilisant la plateforme OverBlog disponible à l'adresse suivante <https://my.over-blog.com> et le soumettre ensuite via l'adresse mail de participation concours@overblog.com . Vous êtes libre de manipuler, remodeler ou retraiter les thèmes comme bon vous semble.
5. Deux (2) participations maximum par personne sont autorisées.
6. La participation à ce concours est gratuite.
7. Si les participations incluent des éléments ne provenant pas du site overblog.com vous devez vous assurer qu'ils n'enfreignent pas de droits d'auteur ou d'autres droits de propriété intellectuelle. Les participations ne doivent pas être diffamatoires, ni porter atteinte aux droits à l'image ou au respect de la vie privée de toute personne, vivante ou décédée, ni enfreindre autrement les droits individuels ou les droits de propriété des personnes.

8. Vous pouvez télécharger tous les thèmes qui vous sont disponible sur la partie Gérer > Thème > Sélectionner de l'administration de votre blog destiné à votre participation à ce concours, sans frais ni obligation d'achat d'aucune sorte afin de participer au concours.

Responsabilité

9. OverBlog ne saurait être tenu responsable, sans que cette liste soit limitative, de toute défaillance technique, matérielle ou logicielle de quelque nature que ce soit, les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau et l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels. La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet tant en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, que pour interroger ou transférer des informations.

Cas de force majeur – Réserves

10. La responsabilité de l'organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de sa volonté, le jeu devait être modifié, écourté ou annulé. L'organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification qu'il jugera utile, relative au respect du règlement, notamment pour écarter tout participant ayant effectué une déclaration inexacte ou mensongère ou fraudée.

11. OverBlog se réserve le droit de modifier ce règlement à tout moment. Par le simple fait de participer à ce concours, vous en acceptez le règlement.

Litiges

12. Le Règlement est régi par la loi française. Toute difficulté d'application ou d'interprétation du Règlement sera tranchée exclusivement par l'organisateur. Il ne sera répondu à aucune demande ou réclamation téléphonique concernant l'application ou l'interprétation du présent règlement. Toute contestation ou réclamation relative au Jeu devra être formulée par écrit à l'adresse suivante : OverBlog – Marketing : Concours – 1 avenue Jean Rieux 31500 Toulouse, France. Aucune contestation ne sera prise en compte huit jours après la clôture du concours.

Attribution et prix

13. OverBlog peut refuser toute participation s'il considère, à sa seule discrétion, qu'elle est immorale, obscène ou profane ou qu'elle enfreint ce règlement.

14. L'organisateur de ce concours est OverBlog situé au 1 avenue Jean Rieux 31500 Toulouse France. Toutes les décisions prises par le jury ou OverBlog sur toute question concernant ce concours seront définitives.

15. Par le simple fait de participer à ce concours, vous autorisez OverBlog à reproduire votre participation dans son matériel marketing.

16. Le jury (composé de 4 membres du staff d'OverBlog) pour ce concours sélectionnera dix (10) gagnants le 5 mai 2014. Ceux-ci seront informés le 5 mai 2014 par un e-mail d'OverBlog.

17. Le gagnant sera récompensé par un iPad Air avec écran rétina de la marque Apple de 16 GO d'une valeur de 489€, d'une iPad Air Smart Cover d'une valeur de 39€, d'un (1) an d'abonnement à un pack Premium individuel OverBlog d'une valeur de 59,88€, d'une mise en avant sur les réseaux sociaux et sur le blog du staff OverBlog, d'un pack tee-shirt/casquette/Mug OverBlog ainsi que deux (2) invitations nominatives à l'événement « Les 10 ans d'OverBlog ».

Le deuxième et troisième prix se composent d'un (1) an d'abonnement à un pack Premium individuel OverBlog d'une valeur de 59,88€, d'une mise en avant sur les réseaux sociaux et sur le blog du staff OverBlog, d'un pack tee-shirt/casquette/Mug OverBlog ainsi que deux (2) invitations nominatives à l'événement « Les 10 ans d'OverBlog ».

Le troisième prix au dixième prix se composent d'un pack tee-shirt/casquette/Mug OverBlog. Aucun équivalent en espèces ou prix de substitution ne sera accordé.

18. Les lots seront remis aux gagnants par voie postale. Une partie des lots sera à télécharger directement par le gagnant via le lien qui lui sera communiqué par e-mail.

Données Nominatives

19. Les données nominatives recueillies dans le cadre de la participation au jeu sont enregistrées et utilisées par l'organisateur pour les nécessités de leur participation et à l'attribution de leurs gains.

Conformément à la « loi informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les Participants bénéficient d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant. Toute demande devra être adressée par courrier à l'adresse de l'organisateur est OverBlog SAS, 1 avenue Jean Rieux 31500 Toulouse France

Consultation du Règlement

20. Un exemplaire du présent règlement est disponible et consultable pendant toute la durée du concours à l'adresse suivante : <http://staff-fr.over-blog.com/concours-creations-overblogueurs>. Une copie du règlement sera adressée gratuitement (frais postaux remboursés sur la base d'une lettre simple au tarif économique) sur simple demande écrite adressée à l'organisateur par courrier à l'adresse suivante OverBlog SAS, 1 avenue Jean Rieux 31500 Toulouse France.